

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17017626

le

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **19 JAN. 2017**

Pour le Greffe

N° d'entreprise : **0452.688.706**

Dénomination

(en entier) : **BELGOMALT**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **40, Chaussée de Charleroi - 5030 GEMBLOUX**

Objet de l'acte : Nominations / Demissions

L'assemblée Générale Ordinaire tenue le 18 Octobre 2016 decide de :

•De renouveler les mandats des administrateurs – M. Philippe CHAUDRU de RAYNAL, M. Yvan SCHAEPMAN et M. Paul VAN DAMME pour une période de 3 ans. Ainsi leurs mandats prendront fin lors de l'AGO de l'année 2019 qui délibéra sur les comptes annuels de l'exercice 2018-2019. Leur mandat sera non-rémunéré.

•De nommer M. Bernard PONCELET comme 4ième administrateur de la société, également pour une période de 3 ans.

•De nommer le cabinet Mazars Belgique, représenté par M. Anton NUTTENS, Partner, comme commissaire et ceci pour une période de 3 ans, pour prendre fin lors de l'AGO de l'année 2019. La rémunération de ce mandat de commissaire est fixée à 11.500,- Eur par exercice.

Paul Van Damme
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).